

Procès-verbal de la 27<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire des actionnaires d'APG SGA SA, société anonyme ayant son siège à Genève (la "**Société**")

Le 23 avril 2026 à 16h30 à la Fédération des Entreprises Romandes (FER), Rue de Saint-Jean 98, 1201 Genève.

Le Président souhaite une cordiale bienvenue aux actionnaires à l'Assemblée générale. Le Président prend ensuite la parole et s'exprime selon les termes de l'intervention annexée à ce procès-verbal (annexe 1).

Le Président passe ensuite la parole à Monsieur Markus Ehrle, Directeur général de la Société. Monsieur Ehrle passe en revue l'activité de la Société pendant l'exercice 2025. Il prononce ensuite quelques mots en l'honneur de Monsieur Daniel Hofer, qui quittera la présidence de la Société à l'issue de l'Assemblée (annexe 2).

Monsieur Ehrle passe la parole à Monsieur Nico Benz-Müller, Directeur financier. Monsieur Nico Benz-Müller présente la situation financière pour l'exercice 2025 (annexe 3).

Avant de passer à la partie officielle, le Président rend l'Assemblée attentive au procédé de vote électronique. Il explique à l'Assemblée la méthode de fonctionnement du vote électronique et procède à un test, qui s'avère concluant.

Le Président invite ensuite les actionnaires qui désirent quitter la salle avant la fin de l'Assemblée à bien vouloir remettre leurs bulletins et l'appareil de vote à la scrutatrice postée à la sortie. Les voix ne seront alors plus représentées. En cas d'absence de courte durée, le Président prie les actionnaires de prendre leurs bulletins avec eux et de remettre l'appareil de vote à la scrutatrice. A leur retour, ils seront ainsi à nouveau enregistrés et le matériel de vote leur sera restitué. Leurs voix ne seront pas représentées pendant leur absence.

Le Président souhaite la bienvenue à Maître Jacques Iffland, qu'il nomme secrétaire de l'Assemblée, et qui établira le procès-verbal de cette dernière. Il indique en outre que, pour faciliter la rédaction du procès-verbal, l'Assemblée sera entièrement enregistrée.

Le Président salue également le Représentant indépendant, Maître Costin van Berchem. Le Président indique que, conformément aux dispositions du Code des Obligations, le Représentant indépendant n'est pas autorisé à fournir des renseignements sur les instructions qu'il a reçues des actionnaires plus de trois jours ouvrables avant l'Assemblée générale et doit indiquer, lors de l'Assemblée générale, quelles informations il a fournies à la Société. Le Président prie donc Maître van Berchem de bien vouloir indiquer aux actionnaires les informations qu'il a fournies à la Société en vue de l'Assemblée. Maître van Berchem répond qu'il n'a pas communiqué d'indications chiffrées à la Société quant aux instructions de vote reçues, mais seulement une tendance générale. Le Président remercie Maître van Berchem pour sa réponse.

Le Président informe en outre l'Assemblée que tous les membres du Conseil d'administration sont présents.

Il indique que la langue officielle de l'Assemblée est le français, mais que les interventions en allemand sont bienvenues. Des micros sont disponibles de chaque côté de la salle et seront remis aux personnes

souhaitant intervenir. Pour faciliter le suivi des interventions, le Président invite les participants à ne prendre la parole qu'une fois le micro reçu et d'annoncer leur prénom et nom avant d'intervenir. Il précise que les questions et déclarations d'actionnaires ne seront portées au procès-verbal de l'Assemblée que si leur auteur le demande expressément, et qu'il se réserve la possibilité de limiter le temps de parole des intervenants à trois minutes par intervention, de sorte à permettre une conduite ordonnée des débats et à donner à chacun l'opportunité de s'exprimer dans la mesure du possible.

Le Président fournit ensuite des indications quant à la représentation des actionnaires à l'Assemblée:

- 2'247'542 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 2.60 chacune sont représentées par le Représentant indépendant, Maître Costin van Berchem,
- 25'486 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 2.60 chacune sont représentées par des actionnaires,

soit au total 2'273'028 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 2.60 chacune avec droit de vote.

La majorité absolue est égale à 50% des voix représentées plus une, soit 1'136'515.

Le total des actions émises étant de 3'000'000, le taux de représentation est donc de 75.8% de la totalité du capital-actions de la Société.

Le Président rappelle que, conformément à l'article 21 alinéa 1 des statuts de la Société, les décisions de l'Assemblée seront prises à la majorité des voix attribuées aux actions représentées.

Conformément à la pratique de la Société, le procès-verbal de l'Assemblée pourra être consulté au siège administratif de la Société Générale d'Affichage SA, une société affiliée d'APG SGA SA, Giesshübelstrasse 4, 8045 Zurich, dès le 8 mai 2026, et par voie électronique sur le site internet de la Société.

---

**Cela fait, le Président ouvre l'Assemblée générale d'APG SGA SA** en relevant que toutes les prescriptions légales et statutaires relatives à sa convocation ont été respectées.

Les actionnaires ont été convoqués par courrier du 12 mars 2026 et par annonce dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce du 12 mars 2026.

Le bureau est constitué de la façon suivante:

Président: Monsieur Daniel Hofer, conformément aux statuts (article 22)

Secrétaire: Maître Jacques Iffland

Scrutateurs: Mesdames Vanessa Constantino et Lisa Margotta

Le Président demande s'il y a une objection sur ce qui précède et constate que tel n'est pas le cas. Il constate que l'Assemblée a pris note de la constitution du bureau.

L'Organe de révision PricewaterhouseCoopers SA est représenté par Madame Kerstin Baumgartner et Monsieur Thomas Ebinger.

Avant de passer aux votes, le Président rappelle à l'Assemblée que les propositions du Conseil d'administration ont été envoyées par écrit aux actionnaires le 12 mars 2026. Les points sont affichés sur les écrans de la salle.

### **Le Président passe au point 1 de l'ordre du jour**

#### **Point 1: Rapport de l'Organe de révision**

Les rapports de l'Organe de révision figurant dans le rapport financier 2025 aux pages 28 à 32 pour les comptes consolidés et aux pages 41 à 45 pour les comptes d'APG SGA SA, il n'est pas donné lecture de ces documents.

Le Président demande à Monsieur Ebinger et à Madame Baumgartner, représentants de PricewaterhouseCoopers SA, s'ils ont quelque chose à ajouter à ces rapports. Monsieur Ebinger indique que tel n'est pas le cas. Le Président remercie Monsieur Ebinger ainsi que l'équipe de PricewaterhouseCoopers SA pour leur travail.

Puis le Président demande aux actionnaires s'ils désirent faire des commentaires ou poser des questions sur les rapports de révision. Tel n'étant pas le cas, le Président constate que l'Assemblée a pris connaissance de ces rapports.

### **Le Président passe au point 2 de l'ordre du jour**

#### **Point 2: Approbation du rapport annuel, des comptes annuels et des comptes consolidés pour l'exercice 2025**

Avant de proposer l'approbation du rapport annuel 2025, le Président ouvre la discussion sur ce document.

Constatant que la parole n'est pas demandée, le Président soumet l'approbation du rapport annuel 2025 au vote tout en rappelant les modalités du vote électronique.

Le Président constate que l'Assemblée a approuvé le rapport annuel pour l'exercice 2025 par 2'269'838 voix (99.86%) pour, 424 voix (0.01%) contre et 2'866 (0.13%) abstentions. Il remercie l'Assemblée.

Le Président ouvre ensuite la discussion sur l'approbation des comptes statutaires de la Société pour l'exercice 2025, qui présentent un bénéfice net de CHF 31'797'299. Les comptes figurent aux pages 33 et suivantes du rapport financier.

Le Président invite également l'Assemblée à prendre position sur les comptes consolidés de la Société, qui présentent un bénéfice net de CHF 27'075'176. Les comptes consolidés figurent aux pages 5 et suivantes du rapport financier.

Le Président demande si les actionnaires ont des questions en relation avec les comptes. Constatant que tel n'est pas le cas, le Président passe au vote.

Le Président constate que l'Assemblée a approuvé les comptes d'APG SGA SA et les comptes consolidés du groupe pour l'exercice 2025 par 2'269'196 voix (99.83%) pour, 666 voix (0.03%) contre et 3'266 (0.14%) abstentions. Il remercie l'Assemblée.

### **Le Président passe au point 3 de l'ordre du jour**

#### **Point 3: Affectation du bénéfice résultant du bilan et fixation du dividende**

Le Président relève que le bénéfice reporté à disposition de l'Assemblée est de CHF 99'037'350. Ce montant correspond au bénéfice de l'exercice 2025, soit CHF 31'797'299, additionné au bénéfice reporté de l'exercice 2024, soit CHF 67'240'051.

Le Président rappelle que, comme cela est mentionné dans la convocation à l'Assemblée ainsi qu'à la page 40 du rapport financier, le Conseil d'administration propose de reporter le bénéfice au bilan de CHF 99'037'350 et de verser un montant brut de CHF 36'000'000 à titre de dividende, payé par les réserves libres de la Société. Ceci correspond à un montant brut de CHF 12 par action et, lorsque l'impôt anticipé est dû, à un montant net de CHF 7.80 par action. Le Président explique en outre que ce dividende sera payé à partir du 29 avril 2026.

Le Président demande aux actionnaires s'ils ont d'autres propositions ou des commentaires. Tel n'étant pas le cas, il soumet l'affectation du résultat et le paiement du dividende susmentionné au vote.

Le Président constate que les actionnaires approuvent la proposition du Conseil d'administration concernant l'affectation du résultat et la fixation d'un dividende par 2'231'359 voix (98.16%) pour, 40'404 voix (1.78%) contre et 1'365 (0.06%) abstentions. Il remercie l'Assemblée.

### **Le Président passe au point 4 de l'ordre du jour**

#### **Point 4: Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction**

Le Président rappelle que le Conseil d'administration propose à l'Assemblée d'octroyer la décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction pour leur gestion pendant l'exercice 2025.

Il profite de ce point pour remercier ses collègues du Conseil d'administration de leur engagement exemplaire en faveur d'un travail sérieux et collégial.

Le Président indique qu'à titre exceptionnel, il sera procédé à un vote individuel sur la décharge de chaque membre du Conseil d'administration, ainsi qu'à un vote global sur la décharge de la Direction. Il rend l'Assemblée attentive au fait que, conformément à l'article 695 du Code des Obligations, les personnes qui ont coopéré d'une quelconque manière à la gestion des affaires sociales ne peuvent pas prendre part au vote. Le Président demande aux actionnaires s'ils ont des remarques sur la décharge.

La parole n'étant pas demandée, le Président passe au vote et constate que les actionnaires approuvent la décharge de chacun des membres du Conseil d'administration. Le résultat du vote est le suivant:

	<u>Pour</u>	<u>Contre</u>	<u>Abstentions</u>	<u>%</u>
Dr. Daniel Hofer	2'239'582	4'595	6'642	99.50
Dr. Felix Graf	2'242'312	3'515	4'992	99.62
David Bourg	2'241'311	1'930	7'578	99.58
Dr. Maya Bundt	2'220'265	24'592	5'962	98.65
Jolanda Grob	2'221'899	22'933	5'987	98.72
Xavier Le Clef	2'238'243	4'924	7'652	99.44
Markus Scheidegger	2'219'135	24'107	7'577	98.59
Membres de la Direction	2'239'402	3'064	8'353	99.49

Le Président remercie l'Assemblée.

### **Le Président passe au point 5 de l'ordre du jour**

#### **Point 5: Election du Conseil d'administration**

Le Président rappelle que l'Assemblée générale élit individuellement les membres du Conseil d'administration pour une durée d'une année. Il précise que le mandat des membres élus ce jour s'achèvera automatiquement à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire, à moins que les membres ne soient réélus au cours de celle-ci. Il indique également que, conformément aux statuts de la Société, un administrateur sera élu s'il obtient la majorité des voix attribuées aux actions représentées.

Le Président indique que le Conseil d'administration propose à l'Assemblée de réélire Monsieur Felix Graf comme membre du Conseil d'administration. Il précise que s'il est réélu, Monsieur Graf sera proposé à la présidence du Conseil d'administration comme mentionné au point 6 de l'ordre du jour. Le Président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président passe au vote. Il constate que les actionnaires ont approuvé la réélection de Monsieur Graf par 2'190'981 voix (96.39%) pour, 78'501 voix (3.45%) contre et 3'646 (0.16%) abstentions.

Le Président indique que le Conseil d'administration propose à l'Assemblée de réélire Madame Maya Bundt comme membre du Conseil d'administration. Il précise que si elle est réélue, Madame Bundt sera nommée vice-présidente du Conseil d'administration. Le Président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président passe au vote. Il constate que les actionnaires ont approuvé la réélection de Madame Bundt par 2'243'900 voix (98.72%) pour, 24'638 voix (1.08%) contre et 4'590 (0.20%) abstentions.

Le Président indique que le Conseil d'administration propose à l'Assemblée d'élire Madame Corine Blesi comme membre du Conseil d'administration. Il précise que les actionnaires ont reçu avec l'invitation des informations sur la proposition d'élection de Madame Corine Blesi ainsi que des informations biographiques la concernant. Le Président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président passe au vote. Il constate que les actionnaires ont approuvé l'élection de Madame Blesi par 2'162'113 voix (95.12%) pour, 104'242 voix (4.59%) contre et 6'773 (0.29%) abstentions. Le Président se réjouit de souhaiter la bienvenue à Madame Blesi au Conseil d'administration.

Le Président indique que le Conseil d'administration propose à l'Assemblée de réélire Monsieur David Bourg comme membre du Conseil d'administration. Il ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président passe au vote. Il constate que les actionnaires ont approuvé la réélection de Monsieur Bourg par 2'033'913 voix (89.48%) pour, 234'815 voix (10.33%) contre et 4'400 (0.19%) abstentions.

Le Président indique que le Conseil d'administration propose à l'Assemblée de réélire Madame Jolanda Grob comme membre du Conseil d'administration. Il précise que si Madame Grob est réélue, elle sera proposée au Comité de rémunération comme mentionné au point 7 de l'ordre du jour. Le Président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président passe au vote. Il constate que les actionnaires ont approuvé la réélection de Madame Grob par 2'170'266 voix (95.48%) pour, 98'241 voix (4.32%) contre et 4'621 (0.20%) abstentions.

Le Président indique que le Conseil d'administration propose à l'Assemblée de réélire Monsieur Markus Scheidegger comme membre du Conseil d'administration. Il précise que si Monsieur Scheidegger est réélu, il sera proposé au Comité de rémunération comme mentionné au point 7 de l'ordre du jour. Le Président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président passe au vote. Il constate que les actionnaires ont approuvé la réélection de Monsieur Scheidegger par 2'100'933 voix (92.43%) pour, 168'039 voix (7.39%) contre et 4'156 (0.18%) abstentions.

Au nom des membres du Conseil d'administration, le Président remercie l'Assemblée de la confiance témoignée.

### **Le Président passe au point 6 de l'ordre du jour**

#### **Point 6: Election du Président du Conseil d'administration**

Le Président rappelle que l'Assemblée générale est appelée à élire le Président, qui doit être choisi parmi les membres du Conseil d'administration.

Le Président constate que Monsieur Felix Graf a été réélu au Conseil d'administration et relève que le Conseil d'administration propose de l'élire comme Président du Conseil d'administration jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. Il ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président passe au vote. Il constate que les actionnaires ont approuvé l'élection de Monsieur Graf comme Président du Conseil d'administration jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire par 2'204'068 voix (96.96%) pour, 65'367 voix (2.88%) contre et 3'693 (0.16%) abstentions.

Au nom des membres du Conseil d'administration, le Président félicite Monsieur Graf pour son élection à la présidence et lui souhaite plein succès dans l'exercice de cette fonction.

Le Président passe la parole à Monsieur Felix Graf, qui prononce l'allocution mentionnée à l'annexe 4.

Le Président remercie Monsieur Graf pour ses mots et lui souhaite plein de succès et beaucoup de plaisir à façonner l'avenir de la Société.

### **Le Président passe au point 7 de l'ordre du jour**

#### **Point 7: Election du Comité de rémunération**

Le Président rappelle que l'Assemblée générale doit élire chaque année les membres du Comité de rémunération pour une période allant jusqu'à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante.

Le Président indique que chaque membre du Comité de rémunération est élu individuellement et peut faire l'objet d'une réélection. L'Assemblée générale ne peut élire que des membres du Conseil d'administration au sein du Comité de rémunération.

Le Président constate que Madame Jolanda Grob et Monsieur Markus Scheidegger ont été réélus comme membres du Conseil d'administration et rappelle que le Conseil d'administration propose de les réélire en qualité de membres du Comité de rémunération jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. Il ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, il est passé au vote. Le résultat du vote est le suivant:

	<u>Pour</u>	<u>Contre</u>	<u>Abstentions</u>	<u>%</u>
Jolanda Grob	2'131'706	134'701	6'721	93.78
Markus Scheidegger	2'090'580	176'303	6'245	91.97

Au nom de Madame Grob et de Monsieur Scheidegger, le Président remercie l'Assemblée de la confiance témoignée.

### **Le Président passe au point 8 de l'ordre du jour**

#### **Point 8: Rémunération du Conseil d'administration**

Le Président rappelle que l'Assemblée générale doit approuver annuellement le montant global maximum de la rémunération du Conseil d'administration.

Il rappelle que le Conseil d'administration propose à l'Assemblée d'approuver un montant global maximum de CHF 920'000 (contributions sociales comprises) pour la rémunération du Conseil d'administration pour la période allant de la clôture de cette Assemblée jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire, soit l'Assemblée générale ordinaire 2027. Il ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président passe au vote. Il constate que les actionnaires ont approuvé le montant global maximum de CHF 920'000 (contributions sociales comprises) pour la rémunération du Conseil d'administration pour la période allant de la clôture de cette Assemblée jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire, soit l'Assemblée générale ordinaire 2027, par 2'220'530 voix (97.69%) pour, 43'691 voix (1.92%) contre et 8'907 (0.39%) abstentions.

Le Président remercie les actionnaires.

### **Le Président passe au point 9 de l'ordre du jour**

#### **Point 9: Rémunération fixe de la Direction**

Le Président rappelle que l'Assemblée doit également approuver annuellement le montant global maximum de la rémunération fixe de la Direction.

Il rappelle que le Conseil d'administration propose à l'Assemblée d'approuver le montant global maximum de CHF 2'650'000 (contributions sociales comprises) pour la rémunération fixe de la Direction pour l'exercice 2027 à venir. Il ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président passe au vote. Il constate que les actionnaires ont approuvé le montant global maximum de CHF 2'650'000 (contributions sociales comprises) pour la rémunération fixe de la Direction pour l'exercice 2027 par 2'240'206 voix (98.55%) pour, 18'603 voix (0.82%) contre et 14.319 (0.63%) abstentions.

Le Président remercie les actionnaires.

### **Le Président passe au point 10 de l'ordre du jour**

#### **Point 10: Rémunération variable de la Direction**

Le Président rappelle que l'Assemblée générale doit approuver chaque année le montant global maximum de la rémunération variable de la Direction.

Il rappelle que le Conseil d'administration propose à l'Assemblée d'approuver le montant global maximum de CHF 1'030'000 (contributions sociales comprises) pour la rémunération variable de la Direction pour l'exercice 2025, qui est clos. Il ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président passe au vote et constate que les actionnaires ont approuvé le montant global maximum de CHF 1'030'000 (contributions sociales comprises) pour la rémunération variable de la Direction pour l'exercice 2025 par 2'144'202 voix (94.33%) pour, 113'527 voix (4.99%) contre et 15'399 (0.68%) abstentions.

Le Président remercie les actionnaires.

## **Le Président passe au point 11 de l'ordre du jour**

### **Point 11: Election de l'Organe de révision**

Le Président relève que le Conseil d'administration propose à l'Assemblée de réélire PricewaterhouseCoopers SA en qualité d'Organe de révision pour une période d'une année. Il ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président passe au vote. Il constate que les actionnaires ont approuvé la réélection de PricewaterhouseCoopers SA comme Organe de révision pour une période d'une année par 2'139'882 voix (94.14%) pour, 130'082 voix (5.72%) contre et 3'164 (0.14%) abstentions.

Le Président remercie les actionnaires.

## **Le Président passe au point 12 de l'ordre du jour**

### **Point 12: Election du Représentant indépendant**

Le Président explique que l'Assemblée générale doit élire le Représentant indépendant pour une durée de fonction d'une année allant jusqu'à la clôture de l'Assemblée générale ordinaire suivante.

Le Président rappelle que le Conseil d'administration propose de réélire Maître Costin van Berchem, notaire, Les Notaires à Carouge, en cette qualité. Il ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président passe au vote. Il constate que les actionnaires ont approuvé la réélection de Maître van Berchem comme Représentant indépendant jusqu'à la clôture de l'Assemblée générale ordinaire 2027 par 2'270'787 voix (99.90%) pour, 1'051 voix (0.04%) contre et 1'290 (0.06%) abstentions.

Au nom de Maître van Berchem, le Président remercie l'Assemblée de la confiance témoignée.

Le Président annonce arriver à la fin de l'Assemblée et ouvre la discussion pour toute remarque finale de la part des personnes présentes.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président déclare l'Assemblée générale close à 18h11.

Il invite les personnes présentes à la réception qui est offerte.

s/ Daniel Hofer

s/ Jacques Iffland

---

Daniel Hofer  
Président

---

Jacques Iffland  
Secrétaire

## **Annexe 1 (Allocution de Dr Daniel Hofer)**

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires,

Au nom de l'ensemble du Conseil d'administration, je vous souhaite une cordiale bienvenue à l'Assemblée générale annuelle d'APG|SGA.

Cette Assemblée générale revêt pour moi un caractère particulier. Après avoir passé 16 ans au service de notre entreprise – dont 4 ans en tant que CEO et 12 ans en tant que président du Conseil d'administration – je vais aujourd'hui vous faire mes adieux.

L'exercice 2025 a été marqué par des incertitudes géopolitiques, une conjoncture économique morose et un marché publicitaire globalement en recul.

Dans ce contexte, les résultats d'APG|SGA peuvent être qualifiés de solides et d'une stabilité satisfaisante.

Nous avons pu maintenir nos revenus publicitaires au niveau de l'année précédente, à environ CHF 327 millions, et même les augmenter légèrement en Suisse. L'EBITDA s'est élevé à CHF 43.1 millions, l'EBIT à CHF 33.2 millions et le résultat net du groupe à CHF 27.1 millions. La marge EBITDA s'est établie à 13.1%, la marge EBIT à 10.1%. Le cash-flow opérationnel a atteint CHF 41.5 millions, pour un cash-flow disponible de CHF 32.4 millions.

Nous avons ainsi réussi à aller à contre-courant de la tendance générale du marché. Cette évolution n'est en aucun cas une évidence. Elle est le fruit d'une orientation stratégique claire, d'un portefeuille de prestations convaincant et, surtout, du grand dévouement de nos collaboratrices et collaborateurs.

Notre CFO, Nico Benz-Müller, vous présentera en détail ces indicateurs ainsi que d'autres aspects financiers un peu plus tard.

Le média hors domicile – et en particulier le hors domicile numérique – connaît actuellement une phase de développement très dynamique à l'échelle mondiale.

Alors que de nombreux médias traditionnels sont sous pression, le nôtre ne cesse de gagner en importance et en parts de marché. Cette évolution est portée par l'urbanisation croissante, la mobilité en hausse ainsi que les progrès technologiques fulgurants.

Les données, l'automatisation et les possibilités de réservation programmatique transforment profondément notre activité et ouvrent de nouvelles perspectives. Dans le même temps, la présence physique dans l'espace public reste un atout unique de notre média.

C'est précisément cette combinaison d'intelligence numérique et de visibilité physique qui fait de la publicité extérieure un élément incontournable des stratégies de communication modernes.

Je suis donc convaincu que l'avenir de notre média s'annonce radieux, tant à l'échelle mondiale qu'en Suisse.

Au cours des dernières années, nous avons constamment développé APG|SGA, avec pour objectif clair de consolider et de renforcer notre position de numéro un du marché à long terme.

Nous avons modernisé et élargi notre gamme de services, notamment grâce au développement ciblé des supports publicitaires numériques. Parallèlement, nous avons renforcé nos compétences dans les domaines des données, de la publicité programmatique et de l'AdTech.

Nous avons également mis l'accent sur le développement de notre organisation interne: les processus ont été simplifiés, les structures ont été rationalisées et la réactivité de l'entreprise a été renforcée.

Cette transformation a été exigeante, mais nécessaire – et ses effets sont aujourd'hui clairement visibles. APG|SGA est plus moderne, plus souple et plus compétitive que jamais.

Le développement de notre structure actionnariale constitue une étape importante pour l'avenir de notre entreprise.

L'adoption du mécanisme d'"opting-up" a jeté les bases d'une augmentation de la participation de la NZZ. APG|SGA gagne ainsi un actionnaire de référence solide, tourné vers le long terme, qui partage nos valeurs et comprend notre modèle économique.

La NZZ est synonyme de qualité, de fiabilité et d'esprit d'entreprise durable. Ces valeurs correspondent parfaitement à celles d'APG|SGA.

Je suis convaincu que ce partenariat apporte une stabilité supplémentaire à notre entreprise et lui donne un nouvel élan stratégique.

Comme nous l'avons déjà annoncé en décembre dernier, l'augmentation imminente de la participation de la NZZ, qui passera à 45% du capital-actions de notre Société, s'accompagne de quelques ajustements au niveau du gouvernement d'entreprise et au sein du Conseil d'administration. Je tiens à préciser d'emblée que mon départ du Conseil d'administration n'a rien à voir avec cela; il était déjà prévu auparavant.

Dans un premier temps, le Conseil d'administration comptera six membres au lieu de sept jusqu'à nouvel ordre. Outre moi-même, Monsieur Xavier Le Clef, qui a apporté pendant de nombreuses années ses compétences spécialisées très appréciées au Conseil d'administration en tant que représentant de l'actionnaire Pargesa Asset Management, ne se représentera pas non plus. Ces deux départs ne seront compensés que par une seule nouvelle arrivée, en la personne de Madame Corine Blesi, proposée à l'élection en tant que deuxième représentante de la NZZ. Cette représentation renforcée de la NZZ correspond à sa position d'actionnaire majoritaire.

Comme nous l'avons exposé en détail aux actionnaires avant et lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 23 janvier 2026, la Société a conclu avec la NZZ un accord dit de "relation" portant sur certains aspects du gouvernement d'entreprise. La composition du Conseil d'administration proposée par ce même Conseil à l'Assemblée générale est conforme à cet accord, qui prévoit en principe un droit de nomination de la NZZ pour deux représentants au sein du Conseil d'administration, mais toujours une majorité d'administrateurs indépendants de la NZZ.

Comme le prévoit également cet accord, outre Monsieur Felix Graf, proposé comme nouveau président, le Conseil d'administration nommera une personne indépendante de la NZZ au poste de vice-président ou vice-présidente. Sous réserve de sa réélection, ce rôle devrait être assumé par Madame Maya Bundt. Dès que l'augmentation de la participation de la NZZ aura été menée à bien ce qui devrait intervenir

dans les prochaines semaines, Madame Bundt assumera également la fonction nouvellement créée de "Lead Independent Director" et, à ce titre, se tiendra à disposition en tant qu'interlocutrice indépendante lorsque cela sera nécessaire et opportun.

Le Conseil d'administration est convaincu que ces adaptations du gouvernement d'entreprise tiennent compte de la nouvelle configuration de l'actionariat et constituent une base solide pour une collaboration future fondée sur la confiance.

Permettez-moi ici de faire un bref retour en arrière sur ma propre expérience.

Lorsque j'ai pris la direction opérationnelle en tant que CEO en 2010, notre priorité a d'abord été de procéder à une réorientation fondamentale. Nous avons rationalisé nos activités internationales déficitaires et nous nous sommes résolument concentrés sur nos marchés clés, à savoir la Suisse et la Serbie. Parallèlement, nous avons renforcé de manière ciblée notre efficacité opérationnelle sur notre marché national.

Dans le cadre de mes fonctions ultérieures de président du Conseil d'administration, l'accent a été mis sur le développement stratégique de l'entreprise. L'élargissement de notre gamme de services, la numérisation systématique ainsi que le perfectionnement de structures et de processus efficaces ont été au cœur de nos préoccupations.

A cet égard, j'ai toujours eu à cœur de créer les meilleures conditions possibles pour tous nos partenaires.

Nous souhaitons offrir à nos collaboratrices et collaborateurs un environnement de travail attrayant et valorisant. Un environnement où le travail est reconnu, où la confiance est de mise et où des perspectives à long terme sont possibles. Nous avons délibérément misé sur la stabilité plutôt que sur une politique de ressources humaines à court terme.

Il me tenait à cœur, pour nos actionnaires, de garantir une politique de dividendes fiable et attractive et de diriger l'entreprise dans une optique de préservation de la valeur et de durabilité.

Nous souhaitons être pour nos partenaires commerciaux un interlocuteur innovant, axé sur la performance et les solutions, et d'une fiabilité absolue. Nous considérons notre position de numéro un du marché comme un engagement à offrir chaque jour qualité et fiabilité.

Enfin, il était essentiel pour moi qu'APG|SGA assume également ses responsabilités envers la société, en adoptant une démarche durable et en s'engageant activement aux niveaux local, régional et national.

Quand j'y repense aujourd'hui, je suis très fier de ce que nous avons accompli ensemble.

Je tiens tout particulièrement à remercier notre CEO, Markus Ehrle, ainsi que les membres de la direction. Tout au long de mon parcours au sein de l'entreprise, je n'aurais pas pu rêver d'une meilleure équipe de direction pour APG|SGA.

Beaucoup d'entre vous m'ont accompagné au fil des ans et ont contribué au succès de notre entreprise avec un grand dévouement, un professionnalisme hors pair et une loyauté remarquable.

Je tiens également à remercier toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs d'APG|SGA. Vos performances, votre engagement et votre attachement à l'entreprise ont toujours été impressionnants. J'ai toujours été fier de faire partie de cette équipe.

Je tiens également à remercier chaleureusement mes collègues du Conseil d'administration de leur collaboration agréable, constructive et toujours professionnelle.

Enfin, je tiens à vous remercier, chères et chers actionnaires, de la confiance que vous avez accordée à la Société et à moi-même.

APG|SGA se porte très bien aujourd'hui. Nous disposons d'une position solide sur le marché, d'un modèle économique robuste, d'un bilan sain et d'une orientation stratégique claire.

Même si le contexte reste difficile, je suis convaincu que notre entreprise est parfaitement armée pour saisir les occasions qui se présentent et poursuivre avec succès la voie qu'elle s'est tracée.

Mesdames, Messieurs,

Si je fais mes adieux aujourd'hui, c'est avec une immense gratitude – mais aussi avec une certaine nostalgie.

Dans le même temps, je suis convaincu que le moment est particulièrement bien choisi pour franchir cette étape: nous avons célébré l'année dernière le 125<sup>e</sup> anniversaire de notre entreprise, et grâce à l'adoption de la règle d'"opting-up" ainsi qu'à l'augmentation prévue de la participation de la NZZ, nous avons renforcé durablement notre assise actionnariale pour l'avenir. Avec un actionnaire de référence solide qui partage nos valeurs, APG|SGA est très bien positionnée.

Pour moi, APG|SGA a été, toutes ces années durant, bien plus qu'une simple étape professionnelle. Elle a occupé une place importante dans ma vie. J'ai eu la chance d'accompagner, de contribuer à façonner et de faire évoluer cette entreprise à travers différentes fonctions, aux côtés de nombreuses personnes qui m'ont marqué et auxquelles je me sens encore aujourd'hui très attaché.

Ce qui reste, ce ne sont pas tant des chiffres ou des projets, mais surtout des rencontres: des échanges avec les collaboratrices et collaborateurs sur le terrain, des discussions au sein du Conseil d'administration, des décisions prises ensemble dans des situations difficiles – et de nombreux moments où j'ai pu ressentir à quel point le travail ici est marqué par l'engagement, la fierté et la passion.

C'est précisément ce qui fait la force d'APG|SGA.

Je pars avec la conviction que cette entreprise continuera à prospérer à l'avenir, car elle repose sur des valeurs solides et parce que ce sont les bonnes personnes qui en assument la responsabilité.

Je vous remercie toutes et tous pour votre confiance, votre collaboration et ces nombreuses années passées ensemble.

Et je souhaite de tout cœur à APG|SGA de continuer à connaître le succès.

Un grand merci.

La parole est maintenant à Markus Ehrle, notre CEO.

## **Annexe 2 (Allocution de Monsieur Markus Ehrle)**

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires,

Je suis très heureux de pouvoir, pour ma part, vous souhaiter la bienvenue à l'Assemblée générale d'aujourd'hui.

Et je te remercie, Daniel, pour tes propos. Je reviendrai sur toi et ton travail chez APG|SGA à la fin de mon intervention.

Mais avant toute chose, je voudrais vous informer, Mesdames et Messieurs, de l'évolution des activités d'APG|SGA. Et comme vous avez pu le constater dans l'exposé du président du Conseil d'administration, nous pouvons nous réjouir d'une année 2025 globalement couronnée de succès.

Une année au cours de laquelle APG|SGA a pu célébrer un anniversaire remarquable. Diverses initiatives ont permis de mettre en lumière 125 ans d'histoire marquante et d'innovation continue dans le domaine de la publicité extérieure analogique et numérique. Comme ici à Münchenstein, où nous avons mis en service notre premier panneau numérique F12 (LED) à un emplacement très fréquenté.

Je vais vous présenter dans les minutes qui suivent un aperçu de la manière dont nous avons, en 2025 encore, travaillé d'arrache-pied et avec succès au développement de notre portefeuille de services et d'offres, afin de consolider davantage notre position de numéro un du marché de la publicité extérieure.

Pour ce qui est des indicateurs financiers résultant des activités de l'exercice 2025, je céderai ensuite la parole à Nico Benz-Müller, notre CFO.

Permettez-moi de commencer par l'évolution des activités en Suisse.

Dans un contexte de marché extrêmement difficile, nos revenus publicitaires se sont élevés à CHF 312.9 millions, soit une légère hausse de 0.3% par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat positif et très satisfaisant a pu être atteint malgré un premier semestre morose et la perte des recettes provenant d'un important contrat de concession dans la ville de Saint-Gall. Les incertitudes géopolitiques ainsi que la conjoncture et le moral des consommateurs toujours moroses ont également pesé sur l'évolution du chiffre d'affaires publicitaire d'APG|SGA, mais surtout sur l'ensemble du marché publicitaire.

C'est ce que révèlent les statistiques de Media Focus concernant le marché publicitaire suisse, qui font état d'une baisse globale de 1.7% des dépenses publicitaires brutes dans le secteur classique par rapport à l'année précédente. Cette évolution positive en comparaison de l'ensemble du marché témoigne de la force du média publicité extérieure (numérique), mais aussi et surtout de la qualité incontestable du portefeuille de prestations de notre entreprise.

"Keep on innovating": telle est la devise d'APG|SGA lorsqu'il s'agit de convaincre nos annonceurs, grâce à de nouvelles idées, de la puissance et de l'efficacité de la publicité extérieure. C'est ainsi que nous avons pu réaliser pour notre client Axa une vaste campagne de publicité extérieure autour du championnat d'Europe féminin de football de l'UEFA.

L'un des éléments de la campagne était une fresque publicitaire spectaculaire et exclusive que nous avons pu réaliser à Zurich.

En ce qui concerne les supports publicitaires numériques (ici, aux meilleurs emplacements du centre-ville de Bâle), le chiffre d'affaires d'APG|SGA continue d'évoluer favorablement. Cette croissance solide s'explique d'une part par le fait que nous mettons à la disposition des annonceurs un portefeuille numérique en constante expansion, et d'autre part par le fait que les annonceurs et leurs agences apprécient la rapidité, la souplesse et les possibilités programmatiques offertes par la réservation et la diffusion de la publicité numérique hors domicile.

Mais l'affichage numérique permet également de diffuser des messages extrêmement percutants. C'est ainsi que chez APG|SGA, nous avons réussi à "démontrer" le thème des "réalisations en 3D" auprès des créatifs et des annonceurs grâce à une campagne d'autopromotion. J'aimerais vous présenter brièvement "notre personnage principal, Roland".

Nous avons eu l'occasion de réaliser une campagne de publicité extérieure traditionnelle, analogique et numérique pour notre client "Swisscard". Cette campagne illustre de manière impressionnante la synergie entre les différentes offres d'APG|SGA et garantit au client une forte pénétration et un impact élevé.

Dans l'ensemble, le chiffre d'affaires annuel d'APG|SGA a évolué favorablement dans les secteurs de la finance, du commerce, des assurances et des services. APG|SGA a enregistré une baisse de son chiffre d'affaires dans les secteurs des transports (en particulier l'automobile) ainsi que de la maison et du jardin. La publicité politique conjoncturelle, qui englobe les élections et les votations, a connu une baisse significative de son chiffre d'affaires.

Notre clientèle est très diversifiée. 86% de nos quelque 8'000 clients ont une orientation locale et régionale. Au total, plus de 29'000 campagnes ont été réalisées en 2025. L'affiche classique analogique aux formats standard continue de jouer un rôle important. Les formats de produits classiques ont toutefois enregistré une légère baisse, notamment en raison du recul de la publicité politique. En revanche, une croissance significative a été enregistrée dans le domaine de la publicité numérique hors domicile (DOOH), ainsi que dans les transports publics et à l'aéroport de Zurich.

Les recettes générées par nos espaces publicitaires numériques – qui sont désormais plus de 3'500 – ont connu une évolution positive. Au cours de l'exercice, l'offre numérique a encore été développée de manière ciblée. Au total, plus de 75 nouveaux City ePanels et Rail ePanels ont été mis en service dans toute la Suisse, à des emplacements de premier choix.

La publicité numérique hors domicile (DOOH) offre aux annonceurs la possibilité de diffuser leurs messages publicitaires rapidement, de manière flexible et en ciblant précisément leur public. A raison de plus de 55%, nos clients ont choisi notre offre DOOH Flex, qui permet de concevoir des campagnes avec précision, en bénéficiant d'une diffusion souple sur des emplacements de leur choix et avec une gestion budgétaire personnalisée. De nombreux annonceurs et agences continuent toutefois de miser sur notre offre DOOH Standard, qui comprend des spots de 10 secondes diffusés en boucle de 60 ou 120 secondes.

La publicité numérique hors domicile programmatique (PDOOH) offre des possibilités de diffusion encore plus précises, ciblant les groupes les plus divers ou adaptées à des situations spécifiques. En 2025, nous avons mené à bien 380 campagnes programmatiques. Nous avons ainsi pu, par exemple, diffuser pour le domaine skiable d'Arosa/Lenzerheide, par un temps hivernal brumeux à Zurich, une

campagne créative qui exploitait également les qualités de mise en scène particulières de nos ePanels pour escaliers roulants.

A l'occasion de l'année anniversaire d'APG|SGA, diverses offres spéciales ont été proposées aux annonceurs. Ceux-ci ont ainsi pu compter, pour la planification et la mise en œuvre de leurs campagnes de publicité extérieure, sur les conseils personnalisés et exhaustifs ainsi que sur les prestations de service de plus de 120 spécialistes de la vente et de la publicité extérieure répartis sur 16 sites de la division Advertising Market.

De plus, nos clients disposent d'une plateforme de commerce électronique performante, qui a continué de gagner en popularité au cours de l'exercice sous revue et qui fait l'objet d'un développement continu de la part d'APG|SGA. Ainsi, un nombre record et croissant de clients a planifié et réservé en ligne, via la plateforme en libre-service, environ 4'500 campagnes analogiques et numériques de petite envergure.

Au total, APG|SGA dispose en Suisse d'un portefeuille stable et pérenne d'environ 7'000 contrats et partenariats conclus avec les pouvoirs publics et des propriétaires fonciers privés. Au sein de la division Partner Market, l'attractivité du portefeuille d'offres a pu être encore renforcée et divers partenariats importants ont pu être renouvelés, étendus ou conclus.

Un accord a ainsi été conclu avec CFF Immobilier pour prolonger le contrat jusqu'à fin 2030. Ce contrat couvre l'ensemble de la publicité extérieure, tant analogique que numérique, dans toutes les gares de Suisse.

A l'issue d'un appel d'offres lancé par la ville de La Chaux-de-Fonds, APG|SGA reste le partenaire exclusif pour les espaces publicitaires sur le domaine public pour les dix prochaines années.

Après avoir remporté l'appel d'offres lancé par le service des travaux publics du canton de Zurich, APG|SGA a considérablement élargi son offre d'espaces d'affichage dans ce canton et commercialise depuis cette année l'ensemble des 672 emplacements, principalement aux formats F12 et F200. Ceux-ci sont répartis sur l'ensemble du canton et se trouvent le long des principaux axes routiers, à des emplacements de premier choix.

Dans le domaine de la publicité transports publics, APG|SGA a obtenu fin février 2025, de la part des Transports publics de Zurich (VBZ), la plus grande entreprise de transport urbain de Suisse, la licence exclusive pour la gestion des espaces publicitaires sur les véhicules des VBZ. Un accord similaire a été conclu avec Moving Media Basel, dans le cadre duquel APG|SGA devient partenaire de distribution pour les espaces publicitaires sur et à l'intérieur des tramways et des bus des transports publics de Bâle (BVB) et de Baselland Transport (BLT). APG|SGA est ainsi en mesure de proposer cette année des solutions publicitaires sur et à l'intérieur des transports publics des grandes villes (Bâle, Berne, Zurich, Bienne, Lausanne, Lugano, Lucerne, Saint-Gall et Winterthour) auprès d'un seul et même prestataire.

Malheureusement, dans le cadre d'un appel d'offres, BernMobil a décidé, en raison de critères financiers et du niveau élevé des garanties minimales proposées, de confier la gestion de son parc de bus et de tramways à un concurrent (qui appartient à l'État) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027.

APG|SGA a renforcé sa présence numérique dans les villes de Schaffhouse, Olten et Soleure avec la mise en service de 38 écrans au total.

Dans ces trois villes, une partie du temps de diffusion des écrans à usage commercial installés sur la voie publique peut en outre être consacrée à des contenus propres, tels que des annonces culturelles, des informations politiques et des communiqués officiels. Olten et Soleure se distinguent par une "fonction d'urgence": en cas d'événements exceptionnels, les autorités peuvent immédiatement prendre le contrôle de tous les écrans, tant commerciaux qu'intégrés à des installations Cityplan, afin d'alerter ou d'informer la population à temps (par exemple en cas d'inondations, d'incendies majeurs ou d'enlèvements). A cette fin, APG|SGA met à disposition son propre CMS, qui peut être utilisé par les villes pour la planification de la diffusion.

Le déploiement des nouvelles installations numériques illustre parfaitement comment il est possible de répondre aux besoins d'une ville et de ses habitants tout en tenant compte des enjeux commerciaux.

J'en viens à nos activités en Serbie. APG|SGA y est représentée par sa filiale "Alma Quattro". Alma Quattro dispose d'un portefeuille attractif d'offres analogiques et numériques, avec des surfaces publicitaires situées à des emplacements très prisés dans 30 villes du pays, mais surtout dans les agglomérations de Belgrade, Novi Sad et Niš. Alma Quattro est clairement le numéro un du marché dans le pays et son inventaire comprend environ 4'000 espaces publicitaires, parmi lesquels des panneaux d'affichage classiques ainsi que des panneaux géants, des panneaux rétroéclairés, des panneaux déroulants, des colonnes Morris ou encore des panneaux Citylight et grands formats numériques.

Au cours de l'exercice sous revue, 72 nouveaux écrans LED ont été mis en service dans les abribus de Belgrade, ainsi qu'un écran LED géant emblématique (14 m × 4 m) situé en plein cœur de la ville. Suite à diverses inspections et à des ordonnances de démantèlement, l'inventaire a diminué d'environ 15% dans certains quartiers de Belgrade.

Malheureusement, les revenus publicitaires en monnaie locale ont reculé de 4.9% par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'explique d'une part par la réduction de l'inventaire, mais surtout par une forte instabilité politique marquée par des manifestations persistantes, qui ont eu des répercussions sur l'évolution de l'économie et le moral des consommateurs.

La procédure d'arbitrage que nous avons engagée devant le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) à Washington, D.C., contre l'Etat serbe pour violation de l'accord de protection des investissements entre la Suisse et la Serbie s'est poursuivie comme prévu.

Comme nous avons dû l'annoncer dans le communiqué ad hoc de la semaine dernière, le tribunal arbitral a rejeté notre demande de dommages-intérêts et nous a condamnés à verser à la Serbie une partie des frais de justice, d'un montant d'environ CHF 2.7 millions. Nous sommes très déçus par cette décision.

En résumé, on peut dire que le tribunal arbitral n'a pas été convaincu qu'Alma Quattro avait conclu à l'époque un accord portant sur des droits numériques exclusifs et qu'il n'est pas possible de chiffrer le préjudice subi par Alma Quattro en raison de la bonne marche de ses affaires. Le contrat de concession avec la ville de Belgrade reste en vigueur et Alma Quattro poursuivra ses activités fructueuses en Serbie.

Permettez-moi maintenant de revenir brièvement sur les défis et les possibilités actuels, ainsi que sur les perspectives globalement encourageantes qui s'offrent à APG|SGA et à la publicité extérieure pour l'avenir.

Pour les annonceurs, les médias hors domicile resteront à l'avenir un élément essentiel de la planification de la communication lorsqu'il s'agit de mener des campagnes de promotion de la marque ou des ventes dignes de confiance dans l'espace public. Cela revêt une importance particulière à une époque marquée par une surabondance de contenus générés par l'IA – et, bien souvent, de faux contenus.

La pénétration, l'impact, la crédibilité, ainsi que le bilan carbone le plus favorable et le meilleur rapport qualité-prix parmi les supports publicitaires, feront de la publicité extérieure un outil indispensable dans le mix média pour les annonceurs et leurs agences, aujourd'hui comme demain.

Lors de la dernière Assemblée générale, je vous ai informés qu'il y avait un certain vent contraire en Suisse en matière de communication commerciale. Cela s'explique par diverses initiatives politiques visant à restreindre ou à interdire la publicité. Celles-ci concernent également la publicité extérieure.

En collaboration avec diverses organisations issues du secteur de la communication, ainsi que des milieux économiques, politiques, culturels et sportifs et des ONG, nous avons donc créé un groupe largement soutenu, "Pro Plakat", pour lutter contre d'éventuelles interdictions d'affichage. Nous avons pu célébrer un premier succès dans la ville de Berne, où la demande d'interdiction d'affichage a été écartée. En unissant nos forces, nous avons réussi à mettre en évidence la valeur ajoutée locale ainsi que les avantages et la contribution de la publicité par affiches pour la population et l'économie. Cela nous rend confiants quant à la possibilité d'y parvenir également dans la ville de Zurich, où un processus politique visant à réduire les surfaces publicitaires extérieures est toujours en cours.

Outre ces incertitudes politiques qui perdurent, nous sommes préoccupés par la situation géopolitique et économique imprévisible. Celle-ci continue d'entraîner un comportement de planification et de réservation à court terme sur le marché publicitaire. Notre offre numérique croissante, nos outils intelligents, nos applications d'IA et nos processus internes agiles nous permettent toutefois de répondre encore mieux aux besoins de nos clients en matière de souplesse et de rapidité. Le début de l'année s'est avéré encourageant malgré un contexte incertain et les annonceurs continuent de miser sur la force des médias hors domicile ainsi que sur l'offre et la fiabilité d'APG|SGA.

Grâce à une orientation claire, à une "suissitude" renforcée par une nouvelle structure actionnariale, ainsi qu'à une solide tradition dans la mise à disposition, la commercialisation et la gestion d'espaces publicitaires et de mobilier urbain de haute qualité dans l'espace public, nous ne cessons d'établir de nouvelles références en développant systématiquement notre offre de services numériques, les technologies de pointe et les innovations. Chez APG|SGA, nous sommes donc convaincus que la publicité extérieure continuera à gagner des parts de marché et que nous pourrions encore renforcer nos positions sur le marché.

Je tiens ici à remercier ma collègue, Claudia Fischbacher, ainsi que mes collègues de la direction et l'ensemble du Conseil d'administration pour leur collaboration toujours constructive et fondée sur la confiance.

Je tiens à remercier tout particulièrement Beat Holenstein, qui a décidé de mettre un terme à son impressionnante carrière chez APG|SGA après plus de 30 ans de service. Cher Beat, grâce à ta rigueur, ton enthousiasme, tes compétences professionnelles et ta passion, tu as largement contribué au succès d'APG|SGA au cours des dernières décennies en occupant diverses fonctions de direction. Je te souhaite d'ores et déjà tout le succès possible pour l'avenir et me félicite de pouvoir encore collaborer avec toi pendant les mois qui restent – et même au-delà, car tu resteras à notre disposition ponctuellement. Par

Annexe 2: Allocution de Monsieur Markus Ehrle

Procès-verbal de l'Assemblée générale d'APG SGA SA du 23 avril 2026

ailleurs, je me réjouis que Nico Benz-Müller ait déjà pris avec succès la responsabilité de la division Partner Market et que nous ayons trouvé en Guido Trevisan, pour la division Marketing et Business Development, un successeur idéal de Beat Holenstein – à partir de l'automne 2026.

Nous adressons nos sincères remerciements à l'ensemble de nos quelque 500 collaboratrices et collaborateurs, dans toutes nos sociétés et divisions, qui s'engagent avec beaucoup de dévouement pour assurer l'avenir des médias hors domicile et d'APG|SGA, et qui proposent aujourd'hui comme demain des produits et des services de qualité. Un grand merci également à tous nos partenaires commerciaux pour leur collaboration fructueuse.

Et à vous aussi, chères et chers actionnaires, un grand merci de la confiance que vous accordez à notre Société et de votre attention. Voilà pour l'introduction; en guise de petit remerciement, nous vous offrons symboliquement un morceau de tradition et de suissitude à emporter chez vous.

Mais avant de céder la parole à Nico Benz-Müller, notre CFO, qui vous présentera les chiffres clés et d'autres aspects financiers, je voudrais dire quelques mots au sujet de notre président sortant du Conseil d'administration, Daniel Hofer. Permettez-moi de passer à l'allemand pour cela.

Geschätzter Verwaltungsratspräsident, lieber Daniel

Mit dem heutigen Tag geht für dich ein beruflicher Lebensabschnitt - und für die APG|SGA eine grosse und prägende - Ära zu Ende.

Seit genau 5'684 Tagen (15 Jahren, 6 Monaten, 23 Tage) – zuerst von 2010 bis 2014 als CEO und dann als Verwaltungsratspräsident - hast du die über 125jährige Geschichte dieser fantastischen Firma mit klarer Vision und Handschrift erfolgreich geprägt.

Den Rucksack dafür hast du dir in verschiedenen Führungspositionen im Bereich der Medienvermarktung in der Schweiz und auch International geholt.

Du blickst auf eine eindrückliche Karriere zurück, die 1988 bei der ofa Orell Füssli Werbe AG begann und dich über Publicitas International bis in die Konzernleitung (als CEO der internationalen Division) der damals höchst erfolgreichen Publigroupe brachte.

Es gibt nicht wenige Stimmen, die behaupten, dass mit deinem Weggang zur NZZ Mediengruppe, der Niedergang der Publigroupe eingeläutet wurde. Bei der NZZ wurdest du nach kurzer Zeit in die Konzernleitung berufen.

Im Jahre 2010 bist du dann aber dem Ruf von Jean Francois Decaux (damals VRP der Affichage Holding) gefolgt und hast die Geschicke der Unternehmung in einer schwierigen Zeit in die Hände genommen.

Hier im Bild die Titelseite der NZZ bei deinem damaligen Stellenantritt (am 1. Oktober 2010) bei der Affichage. Man liest, gewisse Themen (Grossbanken, Wolf, Verhältnis China-USA und Strafzölle, Bilaterale Verträge und Dubai's Nachbarn) sind auch heute noch aktuell.

Trotz deinem ausgeprägten, strategischen Weitblick wusstest du damals wohl auch noch nicht – ich behaupte das jetzt einfach mal -, dass die NZZ dann viele Jahre später zu einem wichtigen Meilenstein in der Unternehmens-geschichte von APG|SGA werden sollte.

Annexe 2: Allocution de Monsieur Markus Ehrle

Procès-verbal de l'Assemblée générale d'APG SGA SA du 23 avril 2026

Als CEO der Affichage Holding ging es am Anfang darum, die Gesellschaft zu stabilisieren, sich mit neuem Management auf den Heimmarkt Schweiz zu fokussieren und sich sukzessive aus den verlustbringenden, ausländischen Märkten wie Griechenland, Ungarn, Norditalien, Bulgarien, Bosnien-Herzegowina, Rumänien und Montenegro zurückzuziehen.

Gleichzeitig wurde unter deiner Ägide in der Schweiz das neue digitale Format "ePanel" (82-Zoll-LCD-Screens) eingeführt und sukzessive ausgebaut.

2012 erfolgte die Einführung der Unternehmensmarke APG|SGA für das Hauptgeschäft in der Schweiz und auch die Affichage Holding wurde zur heutigen APG|SGA - im nach wie vor frischen look & feel.

Im Jahre 2014 folgte dann die wichtige, vollständige Übernahme der Impacta AG und Ecofer AG, die im Besitz der Konzessionsverträge der SBB waren.

2014 hast du dann das Verwaltungsratspräsidium der APG|SGA übernommen und gleichzeitig wurdest du Mitglied des Group Executive Board von JCDecaux, wo du bis im letzten Jahr CEO für die Region Deutschland, Österreich, Zentral- und Osteuropa sowie Zentralasien mit Niederlassungen in 14 Ländern warst.

Als Verwaltungsratspräsident der APG|SGA hast du dich dann auf die strategische Weiterentwicklung fokussiert. Dabei stand die Wettbewerbsfähigkeit, die konsequente Digitalisierung, die Weiterentwicklung des Angebots- und Leistungsportfolios mit effizienten Prozessen und kostenbewussten Strukturen im Vordergrund.

Dabei hast du in beeindruckender Weise immer im Sinne einer nachhaltigen Entwicklung von APG|SGA und im Interesse aller seiner Aktionäre gehandelt.

Im Vordergrund standen bei dir aber auch immer die Mitarbeitenden. Ein wertschätzendes, vertrauensvolles, aber auch leistungsorientiertes Arbeitsumfeld war und ist dir wichtig.

Du hast immer gefordert, aber auch gefördert. So hast du mir früh in meiner beruflichen Karriere das Vertrauen geschenkt. Wir kannten uns zwar flüchtig aus gemeinsamen Zeiten bei der Publigroupe. Intensiver zusammengearbeitet haben wir dann aber erst, als du mich zur NZZ Mediengruppe und dann auch später zur Affichage (APG|SGA) geholt hast.

Im Jahre 2014 hast du es mir dann zugetraut – mehr als ich mir selber, die anspruchsvolle Aufgabe als CEO – und damit deine Nachfolge - zu übernehmen. Dafür bin ich dir sehr dankbar.

Ich selber bin etwas voreingenommen und ich habe mich deshalb APG-intern und auch im Verwaltungsrat rumgehört, was dich auszeichnet.

Dabei wurden mehr als einmal folgende Eigenschaften genannt: Strategisch präzise, analytisch stark, intelligent, loyal, smart, umsichtig, diplomatisch, international bewandert, leistungsorientiert, durchsetzungsstark, "lässt machen, ist aber immer da, wenn man ihn braucht".

Fazit: Du hast als CEO und Verwaltungsratspräsident mit deiner Persönlichkeit und vollem Engagement die APG|SGA – operativ und strategisch – sehr erfolgreich geführt und damit zukunftsfähig gemacht.

Dass die NZZ eine substantielle Beteiligung erworben hat und strategische Aktionärin bei APG|SGA wurde, ist der Beweis - und nicht zuletzt dein Verdienst. Und hier schliesst sich der Kreis.

Hier die Titelseite der NZZ von heute. Sie markiert deinen Abschied von der APG|SGA. Und wie schon 2010 dominiert die Geopolitik sowie – mittlerweile nur noch – eine Grossbank die Themenlage. Und was auffällt. Werbung ist von der Titelseite verschwunden und findet wohl nur noch Out of Home statt.

Als Erinnerung an deinen Start- und Endpunkt bei APG|SGA übergebe ich dieses Mini-Plakat im analogen Format F200.

Du siehst, nicht nur digital, sondern auch analog ist die APG|SGA sehr schnell und flexibel. Genau so, wie es du dir von der APG|SGA immer gewünscht hast - und du sie entsprechend geformt hast.

Du wirst der APG|SGA zwar ab sofort fehlen, aber zum Glück für die Aussenwerbung, ihr noch bis mindestens ins Jahr 2027 erhalten bleiben.

Als Aufsichtsratsvorsitzender Stellvertreter der Gewista GmbH, Österreichs Marktführerin für Out of Home-Werbung und auch als Vizepräsident des internationalen Branchenverbandes WOO (World Out of Home Organization).

Und das Beste in deiner Karriere kommt ja nun.

Damit meine ich, dass du von morgen an endlich mehr Zeit hast, dich deinen privaten Projekten, dem Golfspielen sowie natürlich auch deiner Anne zu widmen.

In diesem Sinne wünsche ich dir von Herzen – auch im Namen des Verwaltungsrates, des Management, der Mitarbeitenden sowie sicher auch in Ihrem Namen – geschätzte Anwesende Aktionäre – für deine Zukunft alles erdenklich Gute.

Und nochmals ein riesengrosses Dankeschön an dich, für all das, was du für die APG|SGA geleistet hast.

Dieser Blumenstrauss ist für Anne – und da ein Plakat selten allein kommen sollte – haben wir für dich als Erinnerung an deine grossartige berufliche Karriere auch noch dieses Mini F12!

Je cède maintenant la parole à Nico Benz-Müller.

### **Annexe 3 (Allocution de Monsieur Nico Benz-Müller)**

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires – bonjour.

Aussi de ma part, je suis ravi de vous souhaiter la bienvenue à cette Assemblée générale.

Avant de présenter les résultats financiers, je souhaite adresser mes sincères remerciements à Daniel Hofer et le féliciter pour sa remarquable carrière. Daniel, je te remercie pour la collaboration très agréable, constructive et professionnelle. Ce fut un plaisir et un honneur de travailler avec toi. Merci.

Je vais maintenant vous présenter les résultats financiers en détail.

Dans l'ensemble, nous pouvons vous présenter un résultat opérationnel satisfaisant, malgré – comme Markus l'a déjà mentionné – un environnement géopolitique et conjoncturel exigeant, ainsi qu'une certaine retenue générale sur le marché publicitaire.

En Serbie, nous revenons sur une année plus difficile. La baisse du chiffre d'affaires est liée, d'une part, à des réductions de stocks, mais elle est surtout le résultat d'une forte instabilité politique.

Les facteurs suivants ont marqué l'exercice 2025:

- Le chiffre d'affaires du groupe APG|SGA s'élève à CHF 327 millions, au niveau de l'année précédente. En Suisse, nous avons réalisé une croissance du chiffre d'affaires de 0.3% pour atteindre CHF 312.9 millions.
- Ce résultat encourageant et positif a pu être atteint malgré un premier semestre en demi-teinte et la perte des revenus provenant d'un important contrat de concession dans la ville de Saint-Gall.
- En Serbie, il en a résulté une baisse du chiffre d'affaires de -4.9% en monnaie locale.
- En raison de l'affaiblissement du dinar, les recettes publicitaires en CHF ont diminué de 6.5% pour atteindre CHF 14.2 millions.
- Les concessions et commissions ont augmenté de 0.5% au cours de l'exercice, ce qui a entraîné une détérioration de la marge de 100 points de base. L'augmentation des concessions et commissions est principalement liée au mix de produits et de contrats de notre chiffre d'affaires.
- Les charges de personnel ont pu être réduites de 1.4% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cela s'explique principalement par une diminution des effectifs et des rémunérations variables.
- Les charges d'exploitation et d'administration ont diminué de 2.7% au cours de l'exercice sous revue. La baisse des coûts de conseil, de marketing et d'énergie a contribué à cette évolution positive des coûts. Les coûts de marketing comprenaient, l'année précédente, des dépenses liées à une étude de marché; les frais de conseil incluaient en outre des frais juridiques en lien avec la procédure d'arbitrage en Serbie.

- Par rapport à l'année précédente, les prix de l'énergie ont baissé, ce qui nous a permis d'afficher des coûts énergétiques plus faibles malgré l'augmentation de l'inventaire et du chiffre d'affaires numériques.

Pour l'exercice 2025, une marge EBITDA de 13.1% et une marge EBIT de 10.1% ont été atteintes. La marge EBITDA de l'année précédente est augmentée en raison de la vente immobilière. Après ajustement pour le gain issu de la vente immobilière, la marge EBITDA s'élève à 13.1% tant pour l'année précédente que pour 2025.

Le résultat net s'est élevé à CHF 27.1 millions pour l'exercice sous revue, ce qui correspond à une diminution de -10.6%.

Au niveau de l'EBIT ainsi que du résultat net, l'écart par rapport à l'année précédente s'explique principalement par la vente immobilière intervenue l'année précédente.

Dans un environnement difficile, nous avons pu confirmer les marges plus élevées de l'année précédente.

En comparaison avec d'autres sociétés de médias suisses cotées en bourse, APG|SGA génère des marges attrayantes en raison de notre offre de services performante et de notre structure de coûts efficace.

APG|SGA se compare volontiers à d'autres entreprises internationales de publicité extérieure. Cela montre également que nos marges d'exploitation sont dans la moyenne dans ce secteur.

Le total du bilan a diminué de CHF 11.8 millions au cours de l'exercice 2025, pour s'établir à CHF 181.4 millions. Cette baisse s'explique par la diminution des stocks et des créances sur livraisons et prestations, ainsi que par la baisse des liquidités et des placements à terme. La position de trésorerie nette s'élève à CHF 53 millions à la fin de l'exercice 2025, soit une baisse de CHF 3.4 millions par rapport à la fin de l'exercice 2024.

Les fonds propres s'élèvent à CHF 72.9 millions, ce qui correspond à un taux d'autofinancement de 40.2%.

Cette augmentation s'explique par une hausse des liquidités et des placements à terme ainsi que des créances sur livraisons et prestations.

Le cash-flow de l'exercice 2025, s'élève à CHF 41.5 millions, soit une augmentation de 1.3% par rapport à l'année précédente.

L'augmentation est principalement due à la diminution du fonds de roulement net, résultant de la diminution des stocks et de la hausse des dettes commerciales.

Le cash-flow provenant des investissements s'élève à CHF -9.1 millions et est supérieur de CHF 5.5 millions à celui de l'année précédente. L'exercice précédent incluait un encaissement de CHF 3.4 millions provenant de la vente d'un bien immobilier. De plus, des investissements réalisés fin 2024 ont entraîné des sorties de trésorerie en 2025, en lien avec le déploiement digital des CFF, ce qui explique l'augmentation du flux de trésorerie négatif des activités d'investissement de CHF 5.5 millions par rapport à l'année précédente.

Après déduction des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement de CHF 9.1 millions, le cash-flow disponible s'élève à CHF 32.4 millions.

Malgré des conditions générales difficiles, APG|SGA a enregistré un résultat solide pour l'exercice 2025. Le Conseil d'administration et le management d'APG|SGA sont convaincus que les perspectives pour APG|SGA et le marché de la publicité extérieure restent très positives. Parallèlement, la Société dispose d'un bilan robuste et est parfaitement positionnée pour continuer à réaliser des performances opérationnelles convaincantes dans les années à venir.

Le Conseil d'administration estime donc que la politique de dividende visée pour les exercices 2025/2026, avec un versement de 100% du bénéfice consolidé, mais au moins CHF 12 par action, doit être mise en œuvre comme prévu.

Avec le versement de CHF 12 par action, le taux de distribution en 2025 est de 133%. Même si APG|SGA n'a pas versé de dividende en 2019 et 2020, la moyenne du taux de distribution est légèrement supérieure à 100% sur les 13 dernières années.

La comparaison du rendement du dividende avec les entreprises de médias suisses cotées en bourse ou avec les entreprises internationales de publicité extérieure cotées en bourse nous amène à la même conclusion: APG|SGA est très favorable aux actionnaires.

Quelques chiffres clés par action:

- Le bénéfice diminue de 10.6% pour s'établir à CHF 9.03. Sans la vente immobilière de l'exercice précédent, la baisse est nettement plus faible, à -2.4%.
- Le free cash-flow par action recule de 13% à CHF 10.82, tandis que les fonds propres par action diminuent de 11% à CHF 24.30 en raison de la distribution de dividendes plus élevée en 2025.
- Dans l'ensemble, le résultat apparaît solide compte tenu de la vente immobilière de l'année précédente et des évolutions actuelles du marché, grâce aux mesures d'économies de coûts mises en œuvre.

L'évolution du cour(s) de l'action ces dernières années reflète la reprise des marchés boursiers après la pandémie de Corona.

L'évolution depuis 2022 montre toutefois aussi que le cour(s) de l'action d'APG|SGA a évolué plus favorablement que celui de la concurrence et du marché suisse dans son ensemble.

Le groupe s'engage à créer de la valeur de manière globale et durable pour ses partenaires, clients, actionnaires ainsi que pour ses collaborateurs, tout en apportant une contribution positive à l'environnement et à la société. Une prise en compte équilibrée des facteurs sociaux (People), écologiques (Planet) et économiques (Prosperity) dans les processus de décision et de mise en œuvre est considérée comme essentielle pour le succès à long terme de l'entreprise.

En 2025, nous avons célébré d'importants succès en matière de labels et de certifications de durabilité.

Nous avons renouvelé la certification EcoEntreprise – qui constitue depuis 2013 la référence suisse en matière de développement durable et de responsabilité sociétale – et avons obtenu la distinction "Excellence", soit le plus haut niveau de certification d'EcoEntreprise.

Cette distinction démontre, tant auprès du public que des acteurs du marché des partenaires et de la publicité, qu'APG|SGA met en œuvre une gestion globale de la durabilité et des risques.

Nous avons également été évalués avec la note maximale A par CDP. Dans le cadre de l'évaluation annuelle de l'organisation environnementale CDP portant sur la transparence et la qualité du reporting climatique, APG|SGA a obtenu en 2025 la note la plus élevée. L'entreprise fait ainsi partie des seuls 4% des 22'100 sociétés évaluées à figurer sur la "A-List". Cette distinction reflète la mise en œuvre ciblée de la stratégie de responsabilité sociétale des entreprises (CSR) d'APG|SGA, dans laquelle la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> occupe une place centrale.

Dans le domaine "People", nous avons obtenu la recertification.

"Great Place to Work" et avons amélioré notre score de 7 points de pourcentage. Au cours des deux dernières années, nous avons mis en œuvre de nombreuses mesures pour renforcer notre rôle d'employeur actif. Nous sommes très heureux que nos collaborateurs reconnaissent ces efforts et évaluent APG comme un excellent employeur.

Dans le domaine "Planet", nous avons réduit les émissions de gaz à effet de serre de 46% par rapport à l'année de référence 2023 – principalement grâce à l'utilisation d'électricité renouvelable, y compris en Serbie. Nous avons également adopté notre stratégie de flotte, qui prévoit une accélération du déploiement des véhicules électriques, avec un remplacement progressif de la flotte logistique au gaz par des véhicules électriques.

Dans le domaine "Prosperity", nous nous engageons dans des initiatives de durabilité, présentons la publicité extérieure comme un média durable et obtenons de très bons résultats dans les appels d'offres en matière de durabilité.

Merci pour votre attention. Je peux maintenant rendre le micro à Daniel Hofer.

#### **Annexe 4 (Allocution de Monsieur Felix Graf)**

Chères Actionnaires, Chers Actionnaires,

C'est un immense plaisir pour moi de m'adresser à vous aujourd'hui, pour la première fois, en ma nouvelle qualité de Président de la Société (Chairman) d'APG|SGA.

Je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde gratitude à Daniel Hofer. En tant que Président depuis 2015, il a dirigé cette entreprise avec une grande clairvoyance et beaucoup de sagesse.

Mes remerciements s'adressent également aux membres du Conseil d'administration ainsi qu'à la Direction. Au cours de l'année écoulée, j'ai pu apprécier leurs compétences et les considérer comme de véritables partenaires de confiance.

Enfin, je tiens à vous remercier, vous, nos actionnaires, pour la confiance que vous me témoignez, ainsi que le Conseil d'administration et l'ensemble de la Direction. Soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour continuer à agir au mieux dans les intérêts d'APG|SGA.